



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**ARRETE RELATIF A LA LISTE DES COMMUNES REPORTANT LA MISE EN ŒUVRE  
DE LA REFORME DE L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE  
DANS LES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES A LA RENTREE SCOLAIRE 2014**

Vu le code de l'éducation modifié notamment dans ses articles D. 521-10 à D. 521-15 ;

Vu le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires et notamment son article 4 ;

Considérant que le Directeur académique des services de l'éducation nationale est l'autorité administrative désignée comme compétente pour recevoir les demandes de report de l'application du décret susvisé à la rentrée scolaire 2014 pour toutes les écoles d'une commune ou des communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale.

Considérant que ces demandes émanent des Maires ou des Présidents compétents d'établissements publics de coopération intercommunales ;

**Le Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Garonne,**

**Arrête :**

**Article premier :**

La liste des communes dont les écoles mettront en œuvre la réforme de l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires à compter de la rentrée scolaire 2014 est établie telle que figurant en annexe.

**Article 2 :**

Le présent arrêté sera publié sur internet et fera l'objet d'un affichage dans les services académiques.

Fait à TOULOUSE, le 24 mai 2013

**Le Directeur académique  
des services de l'éducation nationale  
de la Haute-Garonne**

**Michel-Jean FLOC'H**

Communes ayant demandé le report à la rentrée scolaire 2014 de l'application de la réforme des rythmes scolaires

Nom des communes		
ANAN	LABASTIDETTE	REVEL
ARBAS	LACROIX FALGARDE	RIEUX VOLVESTRE
ARDIEGE	LAGARDE	ROQUEFORT SUR GARONNE
ASPET	LAGARDELLE SUR LEZE	ROQUETTES
AUREVILLE	LAGRACE DIEU	ROUEDE
AURIAC SUR VENDINELLE	LANTA	SABONNERES
AUZEVILLE TOLOSANE	LAPEYROUSE FOSSAT	SAIGUEDE
AZAS	LASSERRE	SALEICH
BAGNERES DE LUCHON	LAVELANET DE COMMINGES	SALIES DU SALAT
BEAUCHALOT	LAVERNOSE LACASSE	SALLES SUR GARONNE
BEAUMONT SUR LEZE	LE BORN	SAUBENS
BEAUPUY	LE BURGAUD	SENARENS
BONREPOS SUR AUSSONNELLE	LE FAUGA	ST ALBAN
BORDES DE RIVIERE	LE PLAN	ST CEZERT
BOURG ST BERNARD	LECUSSAN	ST CLAR DE RIVIERE
BOUSSENS	LESTELLE DE ST MARTORY	ST FELIX LAURAGAIS
BRAGAYRAC	LEVIGNAC	ST HILAIRE
BRETX	LONGAGES	ST JORY
BUZET SUR TARN	LUSSAN ADEILHAC	ST JULIEN SUR GARONNE
CAPENS	MANCIOUX	ST LAURENT
CARAMAN	MANE	ST LYS
CASSAGNE	MARIGNAC	ST MAMET
CASTAGNEDE	MARSOULAS	ST MARTORY
CASTANET TOLOSAN	MARTRES DE RIVIERE	ST MEDARD
CASTELBIAGUE	MAURESSAC	ST MICHEL
CASTELGINEST	MAZERES SUR SALAT	ST PAUL SUR SAVE
CASTELNAU PICAMPEAU	MENVILLE	ST PIERRE DE LAGES
CASTILLON DE ST MARTORY	MOLAS	ST PLANCARD
CAUJAC	MONDAVEZAN	ST RUSTICE
CAZEAUX DE LARBOUST	MONTAIGUT SUR SAVE	ST SAUVEUR
CAZERES	MONTASTRUC DE SALIES	ST SULPICE SUR LEZE
CINTEGABELLE	MONTAUBAN DE LUCHON	ST THOMAS
CLARAC	MONTBERNARD	STE FOY D AIGREFEUILLE
CLERMONT LE FORT	MONTBRUN BOCAGE	THIL
COLOMIERS	MONTCLAR LAURAGAIS	VALLESVILLES
CORNEBARRIEU	MONTESPAN	VAUDREUILLE
DREMIL LAFAGE	MONTESQUIEU GUITTAUT	VAUX
EAUNES	MONTESQUIEU LAURAGAIS	VENERQUE
EMPEAUX	MONTGAILLARD LAURAGAIS	VERNET
ESPERCE	MONTREJEAU	VIEILLE TOULOUSE
FIGAROL	MONTSAUNES	VIGOULET AUZIL
FLOURENS	MOURVILLES HAUTES	VILLEMATIER
FONTENILLES	MURET	VILLENEUVE DE RIVIERE
FOS	NOE	VILLENEUVE LECUSSAN
FRANQUEVIELLE	OO	VILLENEUVE LES BOULOC
GAILLAC TOULZA	PALAMINY	VILLENEUVE TOLOSANE
GAURE	PECHABOU	VILLENNOUVELLE
GENSAC SUR GARONNE	PECHBUSQUE	
GOYRANS	PINS JUSTARET	
GRAZAC	PINSAGUEL	
HUOS	PONLAT TAILLEBOURG	
IZAUT DE L HOTEL	PORTET SUR GARONNE	
LABARTHE SUR LEZE	PRADERE LES BOURGUETS	
LABASTIDE BEAUVOIR	PRESERVILLE	
LABASTIDE PAUMES	PUYDANIEL	
LABASTIDE ST SERVIN	PUYMAURIN	